VILLE DE GENÈVE

Communiqué de presse
6 novembre 2025

Aux représentant-e-s des médias

Noël sur les terrasses : la Ville autorise 3 samedis en musique en décembre

Afin de contribuer à l'animation du centre-ville pendant la période de l'Avent, la Ville de Genève autorisera à titre exceptionnel la musique sur les terrasses d'établissements public, **les samedis 6, 13 et 20 décembre 2025, de 10h à 20h.** Seule la diffusion de musique d'ambiance (75 dB(A) au maximum) sera autorisée.

Cette décision répond à la demande des faîtières de la branche, à savoir la Société des cafetiers restaurateurs et hôteliers de Genève (SCRHG) et le Groupement professionnel des restaurateurs et hôteliers (GPRH). Elle aussi soutenue par l'Association Genève Commerce.

La mesure fait suite aussi à l'expérience menée par la Ville de Lausanne en décembre 2024 et dont le bilan s'était avéré positif. Le Conseil Municipal de la Ville de Genève avait accepté ce printemps une pétition demandant au Conseil administratif d'autoriser cette possibilité selon des modalités à définir.

Les exploitants souhaitant bénéficier de cette possibilité doivent s'annoncer **au plus tard le 28 novembre 2025 à** l'adresse guichet.sep@geneve.ch, avec la mention « musique en terrasse », en précisant toutes les dates concernées.

« Nous pensons que cette mesure peut contribuer à soutenir le commerce local en animant la cité pendant la période de Noël et donner un coup de pouce à certains restaurateurs, tout en restant acceptable du point de vue de la tranquillité publique », souligne Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative de la Ville de Genève en charge du Département de la Sécurité et des sports. «Nous comptons sur les restaurateurs pour jouer le jeu et respecter le cadre fixé», explique la magistrate. Un bilan de l'expérience sera effectué ultérieurement.

« En période de fin d'année, cette initiative constitue une opportunité pour dynamiser nos rues et créer une ambiance chaleureuse durant les fêtes », poursuit Flore Teysseire, Secrétaire générale de Genève Commerce. « Le commerce de détail

salue cette démarche qui devrait favoriser l'attractivité du centre-ville et de ses enseignes, créer une atmosphère chaleureuse propice à la flânerie, à la découverte des vitrines et à l'envie d'acheter local ainsi que soutenir l'activité de nos commerçants. Une ville vivante, c'est aussi un commerce vivant. »

Au GPRH, on salue aussi l'initiative. « L'animation musicale proposée par la Ville s'inscrit dans une démarche constructive de valorisation de l'espace public et de soutien à l'activité des établissements genevois », souligne Anthony Castrilli, président du GPRH. « Elle participe à créer un environnement propice à la convivialité, renforce l'attractivité de Genève en période festive et incite les habitants et les visiteurs à prolonger leur sortie, à découvrir nos restaurants et à vivre une expérience urbaine complète, entre culture, gastronomie et hospitalité. »

Contact presse :

M. Cédric Waelti
Conseiller de direction en charge de la communication
Département de la sécurité et des sports
Tél. + 41 22 418 24 82 / + 41 79 596 19 79